

AVIS PUBLIC SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 2023-11

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

1. Titre et objet du projet

Second projet de règlement 2023-11 amendant le règlement de zonage 2014-14 dans le but d'autoriser spécifiquement l'usage *Station-service avec autoproduction et remplissage d'hydrogène* à l'intérieur de la zone 654-Cb. Cette zone située dans le prolongement du boulevard Barrette est représentée sur le plan ci-après.

L'objet de ce règlement est tel que ci-dessus mentionné.

2. Demande d'approbation référendaire

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 1^{er} mai 2023 sur le projet de règlement ci-dessus mentionné, le conseil municipal a adopté le second projet de règlement le lundi 15 mai 2023.

Ce projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone visée et des zones contiguës afin que le règlement soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Une copie de ce second projet peut être obtenue, sans frais, par toute personne qui en fait la demande.

3. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- Être recue au bureau de la municipalité au plus tard le 1er juin 2023;
- Être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

4. Personnes intéressées

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus à l'hôtel de ville, aux heures normales d'ouverture des bureaux.

5. Absence de demande

Toutes les dispositions de ce second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

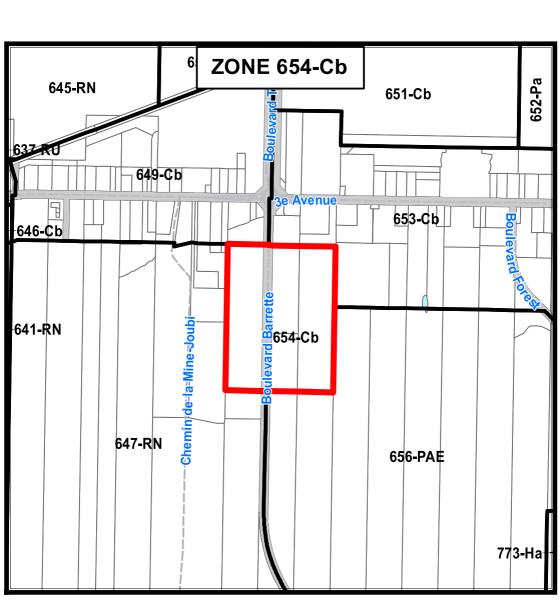
6. Consultation du projet

Ce second projet peut être consulté à l'hôtel de ville, 855, 2° Avenue, Val-d'Or, aux heures normales d'ouverture des bureaux.

DONNÉ à Val-d'Or, le 24 mai 2023.

Signé

Me KATY VEILLEUX, notaire Assistante-greffière





SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 2023-11

Règlement amendant le règlement de zonage 2014-14 dans le but d'autoriser spécifiquement l'usage Station-service avec autoproduction et remplissage d'hydrogène à l'intérieur de la zone 654-Cb.

PRÉAMBULE

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme, en vertu de sa résolution 242-3016 recommande que le règlement de zonage 2014-14 soit amendé de la façon mentionnée dans le présent règlement;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est d'accord avec ces recommandations;

CONSIDÉRANT QUE lors de sa séance tenue le 3 avril 2023, le conseil municipal en vertu de sa résolution 2023-84, a adopté un premier projet de règlement 2023-11;

CONSIDÉRANT QUE lors de sa séance tenue le 1^{er} mai 2023, la Ville, par l'entremise de sa mairesse, a tenu une assemblée de consultation publique sur le projet de règlement dans le but d'entendre les personnes et organismes désirant s'exprimer sur le sujet;

CONSIDÉRANT QUE les explications fournies lors de cette assemblée de consultation publique n'ont suscité aucun commentaire ou question de la part des personnes intéressées;

EN CONSIDÉRATION DE CE QUI PRÉCÈDE, le conseil municipal décrète ce qui suit :

ARTICLES

Article 1.

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

Article 2.

Le présent règlement amende le règlement de zonage 2014-14 en autorisant spécifiquement l'usage *Station-service avec autoproduction et remplissage d'hydrogène* à l'intérieur de la zone 654-Cb.

La partie A de l'annexe A dudit règlement est modifiée en conséquence.

Article 3.

Sauf les modifications prévues au présent règlement, toutes les autres dispositions du règlement 2014-14 demeurent inchangées.

Article 4.

Le présent règlement entrera en vigueur après l'accomplissement des formalités édictées par la loi

ADOPTION, le 15 mai 2023.

Signé

CÉLINE BRINDAMOUR, mairesse

Signé

ANNIE LAFOND, notaire Greffière

HABITATION H-a H-b	par zone	Numéro de zone	650	651	652	653	654
HABITATION H-a H-b	CLASSE D'USAGE	Dominante	RN	Cb	Pa	Cb	Cb
	: Unifamiliale isolée						
	: Unifamiliale jumelée : Bifamiliale isolée						
	: Bifamiliale jumelée						
	: Trifamiliale isolée						
	: Trifamiliale jumelée : Moins de 4 logements						
H-h	: Maison de chambres (3 chambres et +)						
H-i	: Unifamiliale en rangée (4 à 8 unités)						
H-j H-k	: Multifamiliale (4 à 6 logements) : Multifamiliale (6 logements et plus)						
	: Maison unimodulaire						
H-n	: Résidence secondaire (chalet)						
l .	: Commerce et service de voisinage					V	v
SERVICE C-b C-c	: Commerce et service artériel et régional : Service professionnel et personnel			Х		X	Х
C-d	: Commerce et service d'hébergement et de	restauration		X		X	Х
	: Commerce et service à contrainte					V	v
	: Commerce et service lié à l'automobile : Commerce de gros et industrie à incidence	faible		Х		Х	X
	: Commerce de gros et industrie à incidence						
I-c	: Commerce de gros et industrie à incidence						
	: Industrie extractive		X				
	: Aéroportuaire type 1 : Aéroportuaire type 2						
PUBLIC ET IP-a	: Publique et institutionnelle de nature locale						
INSTITUT. P-b	: Publique et institutionnelle de nature région	ale					
RÉCRÉATION IREC-a	: Récréation intensive					Х	
	: Récréation extensive : Ferme et élevage		Х				
AGRICOLE Ag-a Ag-b	: Culture du sol						
Ag-c	: Agriculture artisanale (fermette)						
	: Ressource naturelle		Х		Х		
	: Conservation du milieu naturel						
	: Mixte type 1 : Mixte type 2						
	: Mixte type 3						
				(1)	488	5595	(3)
	USAGE SPÉCIFIQUEMENT AUTOR	RISE				(2)	
	USAGE SPÉCIFIQUEMENT EXCL	II C					
	USAGE SPECIFIQUEMENT EXCE	-					
	ation pour un bâtiment principal						
	minimale (étage)						
u I∐outour	maximala (átaga)		1	1	1	1	1
	maximale (étage) e recul avant (minimale)		1	2	1 1 25	1 4 15	3
Marge d Marge d	e recul avant (minimale) e recul arrière (minimale)		-	-	25 10	1 4 15 15	-
Marge d Marge d Marge d	e recul avant (minimale) e recul arrière (minimale) e recul latérale (minimale)		1 25 10 10	2 15 7,5 4	25 10 10	15 15 6	3 15 15 6
Marge d Marge d Marge d Largeur	e recul avant (minimale) e recul arrière (minimale)	I	1 25 10	2 15 7,5	25 10	15 15	3 15 15
Marge d Marge d Marge d Largeur	e recul avant (minimale) e recul arrière (minimale) e recul latérale (minimale) combinée des marges latérales (minimale)		1 25 10 10	2 15 7,5 4 10	25 10 10	15 15 6 12	3 15 15 6 12
Marge d Marge d Marge d Largeur	e recul avant (minimale) e recul arrière (minimale) e recul latérale (minimale)		1 25 10 10	2 15 7,5 4	25 10 10	15 15 6	3 15 15 6 12
Marge d Marge d Marge d Largeur Partie C : Norme spéciale Entrepos	e recul avant (minimale) e recul arrière (minimale) e recul latérale (minimale) combinée des marges latérales (minimale) sage extérieur (type A, B, C, D)	AMENDEMENT	1 25 10 10	2 15 7,5 4 10	25 10 10	15 15 6 12 A, B, C	3 15 15 6 12 A, B, C
Marge d Marge d Marge d Largeur Partie C : Norme spéciale Entrepos NOTE : (1)	e recul avant (minimale) e recul arrière (minimale) e recul latérale (minimale) combinée des marges latérales (minimale)	AMENDEMENT	1 25 10 10	2 15 7,5 4 10	25 10 10	15 15 6 12 A, B, C	3 15 15 6 12 A, B, C
Marge d Marge d Marge d Largeur Partie C : Norme spéciale Entrepos NOTE : (1) (2)	e recul avant (minimale) e recul arrière (minimale) e recul latérale (minimale) combinée des marges latérales (minimale) sage extérieur (type A, B, C, D) Bar à spectacles à caractère érotique Vente au détail de cannabis Station-service avec autoproduction et	AMENDEMENT	1 25 10 10	2 15 7,5 4 10	25 10 10	15 15 6 12 A, B, C	3 15 15 6 12 A, B, C
Marge d Marge d Marge d Largeur Partie C : Norme spéciale Entrepos NOTE : (1) (2)	e recul avant (minimale) e recul arrière (minimale) e recul latérale (minimale) combinée des marges latérales (minimale) sage extérieur (type A, B, C, D) Bar à spectacles à caractère érotique Vente au détail de cannabis	AMENDEMENT	1 25 10 10	2 15 7,5 4 10	25 10 10	15 15 6 12 A, B, C	3 15 15 6 12 A, B, C
Marge d Marge d Marge d Largeur Partie C : Norme spéciale Entrepos NOTE : (1) (2)	e recul avant (minimale) e recul arrière (minimale) e recul latérale (minimale) combinée des marges latérales (minimale) sage extérieur (type A, B, C, D) Bar à spectacles à caractère érotique Vente au détail de cannabis Station-service avec autoproduction et	AMENDEMENT	1 25 10 10	2 15 7,5 4 10	25 10 10	15 15 6 12 A, B, C	3 15 15 6 12 A, B, C
Marge d Marge d Marge d Largeur Partie C : Norme spéciale Entrepos NOTE : (1) (2) (3)	e recul avant (minimale) e recul arrière (minimale) e recul latérale (minimale) combinée des marges latérales (minimale) sage extérieur (type A, B, C, D) Bar à spectacles à caractère érotique Vente au détail de cannabis Station-service avec autoproduction et remplissage d'hydrogène	AMENDEMENT Numéro de zone	1 25 10 10	2 15 7,5 4 10	25 10 10	15 15 6 12 A, B, C	3 15 15 6 12 A, B, C
Marge d Marge d Marge d Largeur Partie C : Norme spéciale Entrepos NOTE : (1) (2) (3) Partie D : Règlement de lot	e recul avant (minimale) e recul arrière (minimale) e recul latérale (minimale) combinée des marges latérales (minimale) sage extérieur (type A, B, C, D) Bar à spectacles à caractère érotique Vente au détail de cannabis Station-service avec autoproduction et remplissage d'hydrogène	Numéro de zone	1 25 10 10 20	2 15 7,5 4 10 B, C	25 10 10 20	15 15 6 12 A, B, C	3 15 15 6 12 A, B, C
Marge d Marge d Marge d Marge d Largeur Partie C : Norme spéciale Entrepos (1) (2) (3) Partie D : Règlement de loti GROUPE NORME HABITATION H-a, H-d	e recul avant (minimale) e recul arrière (minimale) e recul latérale (minimale) combinée des marges latérales (minimale) sage extérieur (type A, B, C, D) Bar à spectacles à caractère érotique Vente au détail de cannabis Station-service avec autoproduction et remplissage d'hydrogène		1 25 10 10 20	2 15 7,5 4 10 B, C	25 10 10 20 20	15 15 6 12 A, B, C	3 15 15 6 12 A, B, C
Marge d Marge d Marge d Marge d Largeur Partie C : Norme spéciale Entrepos (1) (2) (3) Partie D : Règlement de loti GROUPE NORME HABITATION H-a, H-d H-b	e recul avant (minimale) e recul arrière (minimale) e recul latérale (minimale) combinée des marges latérales (minimale) sage extérieur (type A, B, C, D) Bar à spectacles à caractère érotique Vente au détail de cannabis Station-service avec autoproduction et remplissage d'hydrogène issement DE LOTISSEMENT (L.P.S) , H-m et H-n	Numéro de zone	1 25 10 10 20	2 15 7,5 4 10 B, C	25 10 10 20 20	15 15 6 12 A, B, C	3 15 15 6 12 A, B, C
Marge d Marge d Marge d Marge d Largeur Partie C : Norme spéciale Entrepos NOTE : (1) (2) (3) Partie D : Règlement de loti GROUPE NORME HABITATION H-a, H-d H-b H-c et H-	e recul avant (minimale) e recul arrière (minimale) e recul latérale (minimale) combinée des marges latérales (minimale) sage extérieur (type A, B, C, D) Bar à spectacles à caractère érotique Vente au détail de cannabis Station-service avec autoproduction et remplissage d'hydrogène issement DE LOTISSEMENT (L.P.S) , H-m et H-n -f	Numéro de zone	1 25 10 10 20	2 15 7,5 4 10 B, C	25 10 10 20 20	15 15 6 12 A, B, C	3 15 15 6 12 A, B, C
Marge d Marge d Marge d Marge d Largeur Partie C : Norme spéciale Entrepos (1) (2) (3) Partie D : Règlement de loti GROUPE NORME HABITATION H-a, H-d H-b	e recul avant (minimale) e recul arrière (minimale) e recul latérale (minimale) combinée des marges latérales (minimale) sage extérieur (type A, B, C, D) Bar à spectacles à caractère érotique Vente au détail de cannabis Station-service avec autoproduction et remplissage d'hydrogène issement DE LOTISSEMENT (L.P.S) , H-m et H-n -f	Numéro de zone	1 25 10 10 20	2 15 7,5 4 10 B, C	25 10 10 20 20	15 15 6 12 A, B, C	3 15 15 6 12 A, B, C 18-26F 23-11
Marge d Marge d Marge d Marge d Largeur Partie C : Norme spéciale Entrepos NOTE : (1) (2) (3) Partie D : Règlement de loti GROUPE NORME HABITATION H-a, H-d H-b H-c et H-H-e, H-g H-i H-j et H-i	e recul avant (minimale) e recul arrière (minimale) e recul latérale (minimale) combinée des marges latérales (minimale) sage extérieur (type A, B, C, D) Bar à spectacles à caractère érotique Vente au détail de cannabis Station-service avec autoproduction et remplissage d'hydrogène issement DE LOTISSEMENT (L.P.S) , H-m et H-n -f et H-h	Numéro de zone	1 25 10 10 20	2 15 7,5 4 10 B, C	25 10 10 20 20	15 15 6 12 A, B, C	3 15 15 6 12 A, B, C 18-26F 23-11
Marge d Marge d Marge d Marge d Largeur Partie C : Norme spéciale Entrepos NOTE : (1) (2) (3) Partie D : Règlement de loti GROUPE NORME HABITATION H-a, H-d H-b H-c et H H-e, H-g H-i H-j et H-H-k	e recul avant (minimale) e recul arrière (minimale) e recul latérale (minimale) combinée des marges latérales (minimale) sage extérieur (type A, B, C, D) Bar à spectacles à caractère érotique Vente au détail de cannabis Station-service avec autoproduction et remplissage d'hydrogène issement DE LOTISSEMENT (L.P.S) , H-m et H-n -f et H-h	Numéro de zone	1 25 10 10 20	2 15 7,5 4 10 B, C	25 10 10 20 20	15 15 6 12 A, B, C	3 15 15 6 12 A, B, C 18-26F 23-11
Marge d Marge d Marge d Marge d Largeur Partie C : Norme spéciale Entrepos NOTE : (1) (2) (3) Partie D : Règlement de loti GROUPE NORME HABITATION H-a, H-d H-b H-c et H H-e, H-g H-i H-j et H- H-k COMMERCE ET C-a	e recul avant (minimale) e recul arrière (minimale) e recul arrière (minimale) e recul latérale (minimale) combinée des marges latérales (minimale) sage extérieur (type A, B, C, D) Bar à spectacles à caractère érotique Vente au détail de cannabis Station-service avec autoproduction et remplissage d'hydrogène issement DE LOTISSEMENT (L.P.S) , H-m et H-n -f et H-h	Numéro de zone	1 25 10 10 20	2 15 7,5 4 10 B, C	25 10 10 20 20	15 15 6 12 A, B, C	3 15 15 6 12 A, B, C 18-26F 23-11
Marge d Marge d Marge d Marge d Largeur Partie C : Norme spéciale Entrepos NOTE : (1) (2) (3) Partie D : Règlement de loti GROUPE NORME HABITATION H-a, H-d H-b H-c et H H-e, H-g H-i H-j et H-H-k	e recul avant (minimale) e recul arrière (minimale) e recul arrière (minimale) e recul latérale (minimale) combinée des marges latérales (minimale) sage extérieur (type A, B, C, D) Bar à spectacles à caractère érotique Vente au détail de cannabis Station-service avec autoproduction et remplissage d'hydrogène issement DE LOTISSEMENT (L.P.S) , H-m et H-n -f et H-h	Numéro de zone	1 25 10 10 20	2 15 7,5 4 10 B, C	25 10 10 20 20	15 15 6 12 A, B, C	3 15 15 6 12 A, B, C
Marge d Marge d Marge d Marge d Largeur Partie C : Norme spéciale Entrepos NOTE : (1) (2) (3) Partie D : Règlement de loti GROUPE NORME HABITATION H-a, H-d H-b H-c et H- H-e, H-g H-i H-j et H- H-k COMMERCE ET C-a SERVICE C-b, C-c C-e et C	e recul avant (minimale) e recul arrière (minimale) e recul arrière (minimale) e recul latérale (minimale) combinée des marges latérales (minimale) sage extérieur (type A, B, C, D) Bar à spectacles à caractère érotique Vente au détail de cannabis Station-service avec autoproduction et remplissage d'hydrogène issement DE LOTISSEMENT (L.P.S) , H-m et H-n -f et H-h	Numéro de zone	1 25 10 10 20	2 15 7,5 4 10 B, C	25 10 10 20 20	15 15 6 12 A, B, C	3 15 15 6 12 A, B, C
Marge d Marge d Marge d Marge d Largeur Partie C : Norme spéciale Entrepos NOTE : (1) (2) (3) Partie D : Règlement de loti GROUPE NORME HABITATION H-a, H-d H-b H-c et H- H-e, H-g H-i H-j et H- H-k COMMERCE ET C-a SERVICE C-b, C-c C-e et C INDUSTRIE I-a I-b	e recul avant (minimale) e recul arrière (minimale) e recul arrière (minimale) e recul latérale (minimale) combinée des marges latérales (minimale) sage extérieur (type A, B, C, D) Bar à spectacles à caractère érotique Vente au détail de cannabis Station-service avec autoproduction et remplissage d'hydrogène issement DE LOTISSEMENT (L.P.S) , H-m et H-n -f et H-h	Numéro de zone	1 25 10 10 20	2 15 7,5 4 10 B, C	25 10 10 20 20	15 15 6 12 A, B, C	3 15 15 6 12 A, B, C
Marge d Marge d Marge d Marge d Largeur Partie C : Norme spéciale Entrepos NOTE : (1) (2) (3) Partie D : Règlement de loti GROUPE NORME HABITATION H-a, H-d H-b H-c et H- H-e, H-g H-i H-j et H- H-k COMMERCE ET SERVICE C-b, C-c C-e et C	e recul avant (minimale) e recul arrière (minimale) e recul arrière (minimale) e recul latérale (minimale) combinée des marges latérales (minimale) sage extérieur (type A, B, C, D) Bar à spectacles à caractère érotique Vente au détail de cannabis Station-service avec autoproduction et remplissage d'hydrogène issement DE LOTISSEMENT (L.P.S) , H-m et H-n -f et H-h	Numéro de zone	1 25 10 10 20	2 15 7,5 4 10 B, C	25 10 10 20 20	15 15 6 12 A, B, C	3 15 15 6 12 A, B, C
Marge d Marge d Marge d Marge d Largeur Partie C : Norme spéciale Entrepos NOTE : (1) (2) (3) Partie D : Règlement de loti GROUPE NORME HABITATION H-a, H-d H-b H-c et H- H-e, H-g H-i H-j et H- H-k COMMERCE ET C-a SERVICE C-b, C-c C-e et C INDUSTRIE I-a I-b I-c et I-d I-e et I-f PUB ET INST. P-a et P	e recul avant (minimale) e recul arrière (minimale) e recul latérale (minimale) combinée des marges latérales (minimale) sage extérieur (type A, B, C, D) Bar à spectacles à caractère érotique Vente au détail de cannabis Station-service avec autoproduction et remplissage d'hydrogène issement DE LOTISSEMENT (L.P.S) , H-m et H-n -f et H-h I et C-d -f	Numéro de zone	1 25 10 10 20	2 15 7,5 4 10 B, C	25 10 10 20 20	15 15 6 12 A, B, C	3 15 15 6 12 A, B, C
Marge d Marge d Marge d Marge d Marge d Largeur	e recul avant (minimale) e recul arrière (minimale) e recul latérale (minimale) combinée des marges latérales (minimale) sage extérieur (type A, B, C, D) Bar à spectacles à caractère érotique Vente au détail de cannabis Station-service avec autoproduction et remplissage d'hydrogène issement DE LOTISSEMENT (L.P.S) , H-m et H-n -f et H-h I et C-d -f	Numéro de zone	1 25 10 10 20	2 15 7,5 4 10 B, C	25 10 10 20 20	15 15 6 12 A, B, C	3 15 15 6 12 A, B, C 18-26F 23-11
Marge d Marge d Marge d Marge d Largeur Partie C : Norme spéciale Entrepos NOTE : (1) (2) (3) Partie D : Règlement de loti GROUPE NORME HABITATION H-a, H-d H-b H-c et H- H-e, H-g H-i H-j et H- H-k COMMERCE ET C-a SERVICE C-b, C-c C-e et C INDUSTRIE I-a I-b I-c et I-d I-e et I-f PUB ET INST. P-a et P RÉCRÉATION REC-a REC-b	e recul avant (minimale) e recul arrière (minimale) e recul latérale (minimale) combinée des marges latérales (minimale) sage extérieur (type A, B, C, D) Bar à spectacles à caractère érotique Vente au détail de cannabis Station-service avec autoproduction et remplissage d'hydrogène issement DE LOTISSEMENT (L.P.S) , H-m et H-n -f et H-h I et C-d -f	Numéro de zone	1 25 10 10 20	2 15 7,5 4 10 B, C	25 10 10 20 20	15 15 6 12 A, B, C	3 15 15 6 12 A, B, C
Marge d Marge d Marge d Marge d Marge d Largeur Partie C : Norme spéciale Entrepos NOTE : (1) (2) (3) Partie D : Règlement de loti GROUPE NORME HABITATION H-a, H-d H-b H-c et H- H-e, H-g H-i H-j et H- H-k COMMERCE ET C-a SERVICE C-b, C-c C-e et C INDUSTRIE I-a I-b I-c et I-d I-e et I-f PUB ET INST. P-a et P RÉCRÉATION REC-a REC-b RESS. NAT. RN	e recul avant (minimale) e recul arrière (minimale) e recul latérale (minimale) combinée des marges latérales (minimale) sage extérieur (type A, B, C, D) Bar à spectacles à caractère érotique Vente au détail de cannabis Station-service avec autoproduction et remplissage d'hydrogène issement DE LOTISSEMENT (L.P.S) , H-m et H-n -f et H-h I et C-d -f	Numéro de zone	1 25 10 10 20	2 15 7,5 4 10 B, C	25 10 10 20 20	15 15 6 12 A, B, C	3 15 15 6 12 A, B, C
Marge d Marge d Marge d Marge d Largeur Partie C : Norme spéciale Entrepos NOTE : (1) (2) (3) Partie D : Règlement de loti GROUPE NORME HABITATION H-a, H-d H-b H-c et H- H-e, H-g H-i H-j et H- H-k COMMERCE ET C-a SERVICE C-b, C-c C-e et C INDUSTRIE I-a I-b I-c et I-d I-e et I-f PUB ET INST. P-a et P- RÉCRÉATION REC-a REC-b RESS. NAT. RN CONSERVATION CN	e recul avant (minimale) e recul arrière (minimale) e recul latérale (minimale) e recul latérale (minimale) combinée des marges latérales (minimale) sage extérieur (type A, B, C, D) Bar à spectacles à caractère érotique Vente au détail de cannabis Station-service avec autoproduction et remplissage d'hydrogène issement DE LOTISSEMENT (L.P.S) , H-m et H-n -f et H-h I et C-d -f	Numéro de zone Dominante	1 25 10 10 20	2 15 7,5 4 10 B, C	25 10 10 20 652 Pa	15 15 6 12 A, B, C	3 15 15 6 12 A, B, C
Marge d Marge d Marge d Marge d Largeur Partie C : Norme spéciale Entrepos NOTE : (1) (2) (3) Partie D : Règlement de loti GROUPE NORME HABITATION H-a, H-d H-b H-c et H- H-e, H-g H-i H-j et H- H-k COMMERCE ET C-a SERVICE C-b, C-c C-e et C INDUSTRIE I-a I-b I-c et I-d I-e et I-f PUB ET INST. P-a et P RÉCRÉATION REC-a REC-b RESS. NAT. RN CONSERVATION CN TABLEAU L.P.S. (A = 4,75 C = 15,0	e recul avant (minimale) e recul arrière (minimale) e recul latérale (minimale) e recul latérale (minimale) combinée des marges latérales (minimale) sage extérieur (type A, B, C, D) Bar à spectacles à caractère érotique Vente au détail de cannabis Station-service avec autoproduction et remplissage d'hydrogène issement DE LOTISSEMENT (L.P.S) , H-m et H-n -f et H-h I et C-d -f -b Clargeur et profondeur en mètres) F = 22,0	Numéro de zone Dominante Muméro de zone	1 25 10 10 20 650 RN	2 15 7,5 4 10 B, C	25 10 10 20 652 Pa	15 15 6 12 A, B, C 15-08 19-37	3 15 15 6 12 A, B, C 18-26F 23-11
Marge d Marge d Marge d Marge d Largeur Partie C : Norme spéciale Entrepos NOTE : (1) (2) (3) Partie D : Règlement de loti GROUPE NORME HABITATION H-a, H-d H-b H-c et H- H-e, H-g H-i H-j et H- H-k COMMERCE ET C-a C-b, C-c C-e et C INDUSTRIE I-a I-b I-c et I-d I-e et I-f PUB ET INST. P-a et P- RÉCRÉATION REC-a REC-b RESS. NAT. RN CONSERVATION CN TABLEAU L.P.S. (6)	e recul avant (minimale) e recul arrière (minimale) e recul latérale (minimale) e recul latérale (minimale) combinée des marges latérales (minimale) sage extérieur (type A, B, C, D) Bar à spectacles à caractère érotique Vente au détail de cannabis Station-service avec autoproduction et remplissage d'hydrogène issement DE LOTISSEMENT (L.P.S) , H-m et H-n -f	Numéro de zone Dominante M = 200,0 M = 280,0	1 25 10 10 20 20 650 RN	2 15 7,5 4 10 B, C	25 10 10 20 652 Pa	15 15 6 12 A, B, C 15-08 19-37 653 Cb	3 15 15 6 12 A, B, C 18-26F 23-11